



## Maçon, Chef d'équipe f/h

### Cat. C

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (28 000 habitants) a à cœur de maintenir et développer un service public de qualité en direction de la population. Ayant pour ambition de mener ses projets de transformation en y associant ses citoyens, Fresnes est à un tournant de sa transition écologique. Pour réaliser ces projets, les élus et l'équipe de direction générale s'inscrivent dans une modernisation de fonctionnement tournée vers l'amélioration continue.

#### Missions

- Réalisation de petits scellements et de fixations
- Réalisation de petits travaux de béton (coffrage, ferrailage, coulage...)
- Petite réparation et nettoyage de couverture
- Réalisation de divers petits travaux de maçonnerie (enduit, carrelage, faïence, scellement...)
- Travaux de polyvalence (renfort atelier serrurerie, menuiserie, peinture)
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité
- Planifier et organiser les chantiers
- Approvisionner les chantiers
- Entretenir le matériel et les machines –outils
- Entretenir les véhicules
- Utilisation de marteau piqueur
- Utilisation de perforateur
- Port des EPI
- Utiliser un échafaudage
- Utiliser le véhicule pour se rendre sur son lieu de travail
- Superviser une équipe de deux, trois personnes

#### Profil

- **CAP maçonnerie**
- **Connaissance de base carreleur**
- **Connaissance de base en réparation et entretien des toitures**
- **Permis B**
- **Disponibilité**
- Travail en équipe
- Organisation du travail



- Savoir **Analyser et optimiser les stocks de produits**, matériaux, équipements, outillages,
- dans son domaine de compétence
- Savoir évaluer la quantité de produit nécessaire à la réalisation d'un ouvrage de maçonnerie
- Savoir évaluer l'état d'un ouvrage, relatif à son domaine de compétence
- Management

**Informations complémentaires :**

- Manutention de charges lourdes
- Respiration de poussière (plâtre, ciment, etc.)
- Environnement bruyant.
- Travail en hauteur
  
- Poste situé au centre technique municipal
- Horaires fixes (37h30/semaine)
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle